

Communiqué de presse

En partenariat avec le Département du Pas-de-Calais, Sanef met à disposition 56 nouvelles places sur l'aire de covoiturage de Liévin – Aix-Noulette (sortie n°6.2 sur A26)

- Ce matin, les partenaires de ce projet, **François LEMAIRE** - Vice-Président du Département du Pas-de-Calais et **Julien CASTRES SAINT MARTIN** – Directeur Infrastructures du groupe Sanef ont inauguré l'extension de l'aire de covoiturage de Liévin – commune d'Aix-Noulette.
- Les travaux, débutés en novembre, ont permis d'ajouter 56 nouvelles places aux 56 déjà existantes pour les conducteurs du Département.
- Sanef s'est engagée auprès de l'État à construire, en partenariat avec les acteurs du territoire, 1 000 places supplémentaires dédiées au covoiturage d'ici fin 2026*, portant ainsi son offre totale à plus de 2 500 places à proximité directe de ses autoroutes.

Les Essarts, le 9 avril 2025



Une aire de covoiturage structurante pour Sanef et le territoire

Inauguré en 2020 et idéalement situé au niveau du diffuseur n°6.2 de l'A26, le parking de Liévin – commune d'Aix-Noulette a rencontré depuis son ouverture un vif succès nécessitant l'augmentation de sa capacité d'accueil. Une nouvelle extension a donc été réalisée afin de répondre aux besoins des utilisateurs du secteur. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs des deux partenaires pour favoriser les mobilités responsables.

L'aire de covoiturage de Liévin, compte désormais 112 places, dont 4 réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR). Elle propose un espace entièrement clôturé, éclairé et dédié aux véhicules légers, ainsi qu'une signalétique et un cheminement adaptés aux piétons. Les travaux débutés en novembre dernier, représentent un investissement de 590 k€ HT entièrement financés par le groupe Sanef. Le Département du Pas-de-Calais a mis à la disposition de Sanef le foncier et continuera à exploiter et entretenir cette aire de covoiturage.

Ce projet est la 8^{ème} collaboration entre Sanef et le Département du Pas-de-Calais. Plusieurs parkings proposent déjà 559 places réparties sur les sites de Fresnes-les-Montauban, Arras, Etaples le Touquet, Berck Wailly-Beaucamp, Ardres, Saint-Omer, Béthune et maintenant Liévin.

Le groupe Sanef, acteur de la mobilité responsable

Le gouvernement a fixé un objectif ambitieux d'ici 2027 : tripler le nombre de trajets quotidiens en covoiturage pour atteindre **3 millions de déplacements**. Dans ce cadre, le groupe Sanef adapte en permanence ses autoroutes pour continuer à apporter le meilleur service à ses clients, en réponse aux nouveaux besoins et usages de mobilité.

Engagé dans la réduction de son empreinte environnementale et la décarbonation du transport, Sanef a développé, depuis la fin des années 90, des solutions dédiées au covoiturage, en aménageant des parkings spécifiques à l'entrée de ses réseaux autoroutiers. Aujourd'hui, ce

dispositif comprend **une trentaine d'aires de covoiturage**, offrant **1 800 places** aux conducteurs.

Sanef, en partenariat avec les collectivités locales, entend poursuivre cet ambitieux programme en créant **1 000 places supplémentaires** pour un investissement total de près de **8M€**. D'ici la fin 2026*, ce projet portera à plus **de 2 500 le nombre de places** de covoiturage disponibles à proximité immédiate de ses infrastructures, contribuant ainsi pleinement à la transition vers une mobilité plus durable et partagée.

A propos du Département du Pas-de-Calais

Le cap des 2000 places de covoiturage est franchi !

La mobilité, l'accessibilité du territoire et le développement durable sont des axes forts du Schéma Directeur Départemental de la Mobilité qui a fixé des objectifs de politiques publiques, notamment pour le développement du covoiturage en favorisant des parkings dédiés à cet usage.

Pour le Département du Pas-de-Calais, 78 sites de covoiturage ont été identifiés comme pertinents pour répondre aux besoins et sont repris au Schéma Interdépartemental de Covoiturage. Le Département accompagne la réalisation des aires de covoiturage avec une participation de 50 % du coût des travaux HT plafonnée à 50 000 euros HT, après déduction de tous types de subventions. En mars 2019, les élus ont délibéré pour permettre d'accompagner davantage les grandes aires, en ajoutant 1 000 euros HT par place supplémentaire pour les aires au-delà de 50 places ou les projets d'extension. Dès la validation du Schéma Interdépartemental de Covoiturage, le Département a sollicité la Sanef pour présenter les aires identifiées à proximité des échangeurs autoroutiers. La collaboration entre la Sanef et le Département a ainsi permis la réalisation de l'extension de l'aire de covoiturage de Liévin – Aix-Noulette, située au niveau de l'échangeur 6.2 de l'autoroute A 26, une extension dont la mise en service est officialisée ce mercredi 9 avril 2025.

La pratique du covoiturage est une évolution à l'initiative des particuliers ; elle est motivée par des raisons économiques (coûts des carburants, de l'entretien des véhicules) et environnementales (pollutions, nuisances sonores, etc.). A ce jour, ce sont 47 aires de covoiturage, soit plus de 2000 places dédiées à cette pratique, qui sont réalisées sur le territoire départemental (ou en travaux). Le succès de ces aires à proximité des grands axes de circulation est grandissant et de nombreux projets portés par les collectivités sont encore dans les cartons. Le Département est un partenaire privilégié du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités. L'ensemble des aires est référencé sur la plateforme régionale www.passpasscovoiturage.fr.

Département du Pas-de-Calais

Luc Charpentier - Responsable des relations presse
+33 (0)3 21 21 91 27 / +33 (0)6 67 29 21 58
Charpentier.Luc@pasdecalais.fr

A propos du groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 200 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go www.groupe.sanef.com

Sanef - Direction Communication Externe
Sylvie Coimbra - Responsable Communication du pôle Infrastructures
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89
sylvie.coimbra@sanef.com
groupe.sanef.com